



CONSEIL SYNDICAL

Objet : Demande de rendez-vous

Annecy, le 19 octobre 2011

Madame, Monsieur,

Nous faisons suite à votre courrier du 12 octobre 2011 concernant les préparatifs de la future Assemblée Générale dont nous travaillerons le contenu le 25 octobre 2011. Ils nous semblent cependant important de revenir sur un point inscrit à l'ordre du jour concernant « Divers vie copropriété » et d'organiser une réunion spécifique avec les parties représentant l'ensemble de la copropriété :

- Le gestionnaire de copropriété en les personnes de Mme Ghelfi et M. Ricordeau
- Le conseil syndical
- Les responsables de site de Loverchy de Haute Savoie Habitat

Les points à débattre seront :

1. Levée de réserves des différentes parties communes : Parking extérieur, Sous-sol, Bât. C et Bât. D
2. Les avancées sur les déclarations Dommages Ouvrages et leurs misent en œuvres (c.-à-d. rapports d'experts, coordinations des éléments)
3. Réunion technique concernant la chaufferie avec IDEX, le Syndic, le Conseil Syndical et un conseiller GDF (voir rapport AG 2010)
4. Avenant modificatif au règlement de copropriété sur la mise en place de sous-compteurs pour la chaufferie (voir rapport AG 2010)
5. Présentations des plans extérieurs pour affectation du futur parc à vélo de la copropriété et délimitation et balisage de la zone de non stationnement pour les montées du 26 et du 26^{bis}.

A ce jour, seul les travaux de mise en conformité des caves, sous la demande du Conseil Syndical et l'aval de l'architecte M. Guendouz ainsi que de Haute Savoie Habitat ont été effectués. Beaucoup de temps et d'énergie ont été consacrés par le Conseil Syndical pour débattre, rendre compte, constater les rapports de mise en conformité des travaux d'achèvements signé par les responsables technique de Haute Savoie Habitat.

Notre gestionnaire de copropriété 4807 ne nous a pas fourni des réponses claires et objectives sur tous ces points précédemment cités. Nous avons constaté deux changements de syndic depuis deux ans de gestion ce qui porte à trois intervenants différents. Les locataires et propriétaires de la résidence attendent concrètement dans le dossier « vie de copropriété » beaucoup plus d'avancées. Donnons leurs réponses...

Nous vous proposons un rendez vous dans vos locaux avec toutes les parties concernées soit :

- Le 26 octobre 2011 de 10h à 12h
- Le 31 octobre 2011 de 10h à 12h

Nous vous prions de bien vouloir faire part à l'ensemble des coordinateurs.

Vous souhaitant bonne réception et restant à votre disposition, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Conseil Syndical.